

BAYEUX INTERCOM
Communauté de communes

COMPTE RENDU
de la SEANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du Jeudi 16 Juillet 2020

Date de convocation : 9 juillet 2020

Aujourd'hui seize juillet deux mille vingt

Le Conseil Communautaire de BAYEUX INTERCOM s'est réuni en séance publique à Bayeux, à la Salle des Assemblées, à dix-huit heures trente, après les convocations voulues par la loi, sous la présidence de M. Patrick GOMONT, Président.

Etaient présents : M. Patrick GOMONT, Président – M. Arnaud TANQUEREL – M. Loïc JAMIN – M. Jean-Marc DELORME (**Bayeux**) – Mme Marie-Claude SIMONET (**Guéron**) – M. Benoît FERRUT (**Saint-Vigor-le-Grand**) – M. Benoît DEMOULINS (**Vaux-sur-Aure**) – M. Rémi FRANÇOISE (**Vienne-en-Bessin**).

M. Christophe POITEVIN (**Agy**) – M. Daniel AVOINE (**Arganchy**) – M. Marcel BASTIDE (**Arromanches-les-Bains**) – M. Christian VIEL (**Barbeville**) – Mme Christine CABON – Mme Carine BION-HETET – M. David LEMARESQUIER – Mme Céline CADET – M. Jean LEPAULMIER – Mme Françoise JEAN-PIERRE – M. Patrick CREVEL – M. Didier BAREY – Mme Isabelle BOUDARD – Mme Sylvie CAYREL – Mme Béatrice CHATEL – M. Bertrand COLLET-MORIN – Mme Marie-Emmanuelle JOLIBOIS – M. Philippe LAULHE – Mme Monique PERIAUX – M. Eric PIOGER – Mme Agnès VALETTE – Mme Agnès FURON – M. Dario PIZZUTO – M. Philippe CHAPRON (**Bayeux**) – M. Jackie FAUVEL (**Campigny**) – M. Gérard ICHMOUKAMETOFF (**Chouain**) – M. Fernand PORET (**Commes**) – Mme Sylvie GRANDMOUGIN (**Condé-sur-Seulles**) – M. Jean OBLIN (**Cottun**) – Mme Catherine DOS SANTOS (**Cussy**) – M. Claude LEMIERE (**Ellon**) – M. Bruno RUSSEIL (**Esquay-sur-Seulles**) – M. Jérôme BERGER (**Juaye-Mondaye**) – M. Yves LE GUILLOIS (**Le Manoir**) – M. Roland TIRARD (**Longues-sur-Mer**) – M. André BLET (**Magny-en-Bessin**) – M. Patrice FOLLIOT (**Manvieux**) – M. Sébastien BERARD (**Nonant**) – M. Christophe VAN ROYE – Mme Huguette AUTIN – M. Philippe ISABELLE (**Port-en-Bessin – Huppain**) – M. Gilbert MICHEL (**Ranchy**) – M. Roger GUCCIARDI (**Ryes**) – M. Bernard KERMOAL (**Saint-Côme-de-Fresné**) – M. Samuel DUMAS (**Saint-Loup-Hors**) – M. Henry LEMAÎTRE (**Saint-Martin-des-Entrées**) – M. Daniel COTIGNY – Mme Nelly RAFFIN – Mme Claudine GIRARD (**Saint-Vigor-le-Grand**) – Mme Mélanie LEPOULTIER (**Sommervieu**) – M. Thierry DUBOSQ (**Subles**) – M. Gilles MOULIN (**Sully**) – M. Daniel CATTELAINE (**Tracy-sur-Mer**) – M. Guillaume GAUTIER-LAIR (**Vaucelles**) – Mme Sylvie BOUST (**Vaux-sur-Seulles**).

Pouvoirs : Mme Lydie POULET (**Bayeux**) donne pouvoir à M. Loïc JAMIN (**Bayeux**) – M. Aurélien MARIE (**Bayeux**) donne pouvoir à M. Patrick GOMONT (**Bayeux**) – M. Matthieu FRISON (**Bayeux**) donne pouvoir à M. Dario PIZZUTO (**Bayeux**) – M. Gilles ISABELLE (**Monceaux-en-Bessin**) donne pouvoir à M. Benoît FERRUT (**Saint-Vigor-le-Grand**) – M. Bruno LAPORTE (**Sommervieu**) donne pouvoir à Mme Mélanie LEPOULTIER (**Sommervieu**).

Messieurs TANQUEREL et PIZZUTO sont désignés assesseurs.

Secrétaire de séance : Mme BION-HETET
Secrétaire auxiliaire : M. Didier COENE

N° 01

OBJET : Election du Président.

L'article L.5211-2 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) rend applicables à l'élection du Président les dispositions relatives à celle des maires. Les conditions d'organisation de la première séance de l'organe délibérant d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sont identiques à celles qui régissent la séance de l'élection du maire.

Avant de procéder à l'élection du Président, il est effectué un rappel des dispositions suivantes :

Article L.5211-9 du CGCT : Le Président est l'organe exécutif de l'EPCI. Il prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes de l'établissement.

Le Président est élu selon les règles fixées par l'article L.2122-7 du CGCT. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue (plus de la moitié des suffrages exprimés), il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

L'élection doit être effectuée par vote à bulletin secret conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Election du Président

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	68
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	7 blancs 1 nul
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Ont obtenu :

- Monsieur Patrick GOMONT : 53 voix
- Monsieur Benoît FERRUT : 7 voix

Proclamation des résultats :

Monsieur Patrick GOMONT ayant obtenu la majorité absolue est déclaré Président et installé dans ses fonctions.

N° 02

OBJET : Fixation du nombre de Vice-Présidents et de membres du Bureau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (Messieurs ISABELLE Gilles, DUMAS et GAUTIER-LAIR s'étant abstenus), **décide** :

- **De fixer** le nombre de Vice-Présidents et de membres du Bureau comme suit :
 - ❖ 1 Président
 - ❖ 11 Vice-Présidents
 - ❖ 6 MembresSoit 18 membres au total.
- **De dire** que le Président est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération.

N° 03

OBJET : Election des Vice-Présidents et des membres du Bureau.

L'assemblée délibérante a précédemment fixé par vote la répartition des membres du Bureau de Bayeux Intercom comme suit :

- ❖ 1 Président
 - ❖ 11 Vice-Présidents
 - ❖ 6 Membres
- Soit 18 membres au total.

Les Vice-Présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours, excluant par conséquent de pouvoir recourir au scrutin de liste.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue (plus de la moitié des suffrages exprimés), il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

L'élection doit être effectuée par vote à bulletin secret conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour chacun des postes de Vice-Président et de membre du Bureau, le Président fait l'appel à candidature.

Il est procédé à l'élection des Vice-Présidents par scrutins secrets et successifs qui donnent les résultats suivants :

Poste	Tour	Bulletins trouvés dans l'urne	Blancs	Nuls	Exprimés	Majorité absolue	Noms	Suffrages
1 ^{er} Vice-Président	1	68	19		49	25	Mme Marie-Claude SIMONET	48
2 ^{ème} Vice-Président	1	68	2		66	34	M. Arnaud TANQUEREL	55
3 ^{ème} Vice-Président	1	68	14		54	28	M. Benoît FERRUT	51
4 ^{ème} Vice-Président	1	68	9		59	30	M. Rémi FRANÇOISE	57
5 ^{ème} Vice-Président	1	68	12		56	29	M. Loïc JAMIN	54
6 ^{ème} Vice-Président	1	68	12		56	29	M. Jean-Marc DELORME	54
7 ^{ème} Vice-Président	1	68	12		56	29	M. Benoît DEMOULINS	54
8 ^{ème} Vice-Président	1	68	9		59	30	Mme Mélanie LEPOULTIER	33
9 ^{ème} Vice-Président	1	68	21		47	24	Mme Christine CABON	42
10 ^{ème} Vice-Président	1	68	5		63	32	M. Didier BAREY	62
11 ^{ème} Vice-Président	1	68	17		51	26	M. Christophe VAN ROYE	43

Il est ensuite procédé à l'élection des autres membres du Bureau dans les mêmes formes. Il est procédé à leur élection qui donne les résultats suivants :

Poste	Tour	Bulletins trouvés dans l'urne	Blancs	Nuls	Exprimés	Majorité absolue	Noms	Suffrages
1 ^{er} Conseiller communautaire membre du Bureau	2	68	4		64	33	M. Samuel DUMAS	36
2 ^{ème} Conseiller communautaire membre du Bureau	1	68	9		59	30	M. Roland TIRARD	56

3 ^{ème} Conseiller communautaire membre du Bureau	1	68	3		65	33	M. Bruno RUSSEIL	35
4 ^{ème} Conseiller communautaire membre du Bureau	1	68	3		65	33	M. Bernard KERMOAL	44
5 ^{ème} Conseiller communautaire membre du Bureau	1	68	7		61	31	M. Roger GUCCIARDI	37
6 ^{ème} Conseiller communautaire membre du Bureau	1	68	9	1	58	30	M. Christophe POITEVIN	31

En conséquence sont élus Vice-Présidents :

- Mme Marie-Claude SIMONET
- M. Arnaud TANQUEREL
- M. Benoît FERRUT
- M. Rémi FRANÇOISE
- M. Loïc JAMIN
- M. Jean-Marc DELORME
- M. Benoît DEMOULINS
- Mme Mélanie LEPOULTIER
- Mme Christine CABON
- M. Didier BAREY
- M. Christophe VAN ROYE

Sont élus conseillers communautaires membres du Bureau :

- M. Samuel DUMAS
- M. Roland TIRARD
- M. Bruno RUSSEIL
- M. Bernard KERMOAL
- M. Roger GUCCIARDI
- M. Christophe POITEVIN

N° 04

OBJET : Charte de l' élu local.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **Prend acte** de la lecture donnée par le Président de la charte de l' élu local dans les conditions fixées par l'article L. 2121-7 du code général des collectivités locales (C.G.C.T).
- **Prend acte** de la remise d'une copie de la charte de l' élu local et des dispositions du chapitre III du titre 2 du livre 1er de la deuxième partie du C.G.C.T conformément aux dispositions de l'article L. 2121-7 du C.G.C.T. en ce qu'elle figure en annexe à la présente délibération.

N° 05

OBJET : Indemnités de fonction des élus.

Compte tenu des charges liées à ces fonctions et des éléments de droit sus évoqués et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité (Monsieur ISABELLE Gilles ayant voté contre), **fixe** les indemnités des élus selon les dispositions précitées, et **décide** :

- **D'attribuer** une indemnité de fonction au Président au taux de 67,50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (le montant de cette indemnité pouvant évoluer en fonction de la revalorisation de l'indice brut) ;
- **D'attribuer** une indemnité de fonction aux Vice-Présidents au taux de 24,73 % de l'indice brut terminal de la fonction publique par conseiller (le montant de cette indemnité pouvant évoluer en fonction de la revalorisation de l'indice brut) ;
- **De dire** que l'indemnité de fonction du Président sera effective à compter de son élection ;

- **De dire** que l'indemnité de fonction des Vice-Présidents sera effective à compter du caractère exécutoire de l'arrêté portant délégation du Président aux Vice-Présidents.

N° 06

OBJET : Délégations d'attributions au Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** de déléguer à Monsieur le Président les attributions énumérées ci-dessus pour la durée de son mandat.

N° 07

OBJET : Création des commissions permanentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **De créer** les commissions permanentes tel qu'indiqué dans le corps de la présente délibération ;
- **De dire** que le Président est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération.

N° 08

OBJET : Elections des membres au sein des commissions permanentes.

Conformément à l'article L.2121-22 du CGCT, le Conseil Communautaire **désigne** les membres des 12 commissions permanentes comme il suit :

Commission Travaux
BLET André
CHAPRON Philippe
COTIGNY Daniel
CREVEL Patrick
DEMOULINS Benoît
DUBOSQ Thierry
GRANDMOUGIN Sylvie
ISABELLE Philippe
KERMOAL Bernard
LE GUILLOIS Yves
OBLIN Jean
PERIAUX Monique
PIOGER Eric
PORET Fernand
RUSSEIL Bruno
SIMONET Marie-Claude

Commission Enseignement et Centre aquatique
BEAUDOUX Eliane
BERARD Sébastien
BERGER Jérôme
CHATEL Béatrice
FOLLIOT Patrice
FRISON Matthieu
FURON Agnès
ISABELLE Philippe
JEAN-PIERRE Françoise
JOLIBOIS Marie-Emmanuelle
KERMOAL Bernard
LANDELLE Christine
LEMIERE Claude
MICHEL Gilbert
MONTIGNY Mickaël
OBLIN Jean
PERIAUX Monique
PIZZUTO Dario
RAFFIN Nelly
TANQUEREL Arnaud
TIRARD Roland

Commission Administration Générale/Mutualisation/Marchés Publics
BLET André
CABON Christine
CADET Céline
CHAPRON Philippe
FERRUT Benoît
FRANÇOISE Rémi
JEAN-PIERRE Françoise
LEMAÎTRE Henry
LEMARESQUIER David
LEMIERE Claude
MOULIN Gilles
OBLIN Jean
PORET Fernand

Commission Eau Potable/Défense Incendie/Assainissement
AUTIN Huguette
AVOINE Daniel
BENARD Eric
BERARD Sébastien
BERGER Jérôme
BLET André
BOUST Sylvie
COLLET-MORIN Bertrand
DEMOULINS Benoît
DOS SANTOS Catherine
DUVET Christian
FOLLIOU Patrice
FRANÇOISE Rémi
GUCCIARDI Roger
LEMIERE Claude
LEPAULMIER Jean
MICHEL Gilbert
POITEVIN Christophe
RAFFIN Nelly
RUSSEIL Bruno
TIRARD Roland
VALETE Agnès

Commission Développement Touristique
AUTIN Huguette
BASTIDE Marcel
BERGER Jérôme
BOUDARD Isabelle
CATTELAINE Daniel
CHAPRON Philippe
COQUEL Christophe
DAREAU Véronique
DOS SANTOS Catherine
GIRARD Claudine
JAMIN Loïc
JEAN-PIERRE Françoise
KERMOAL Bernard
LEBOSSE Mariette
LEMAÎTRE Henry
MARIE Aurélien
MONTIGNY Mickaël
MOULIN Gilles
OBLIN Jean
POULET Lydie
SOMMIER Frédéric
VIEL Christian

Commission Développement Economique
CADET Céline
CHAPRON Philippe
CREVEL Patrick
DELORME Jean-Marc
DUMAS Samuel
FERRUT Benoît
FRISON Matthieu
FURON Agnès
LAULHE Philippe
LE LOUARN Joseph
LEPOULTIER Mélanie
MOULIN Gilles
PIZZUTO Dario
PORET Fernand
SOMMIER Frédéric
TRIBOT LASPIERE Paul
VAN ROYE Christophe

Commission Aménagement du Territoire et Politique de l'habitat
AUTIN Huguette
BAREY Didier
BASTIDE Marcel
BERGER Jérôme
BION-HETET Carine
CAHU Cédric
CATOIRE Didier
COTIGNY Daniel
DEMOULINS Benoît
DOS SANTOS Catherine
DUBOSQ Thierry
FRISON Matthieu
FURON Agnès
ICHMOUKAMETOFF Gérard
ISABELLE Gilles
KERMOAL Bernard
LUKACS Anne-Sophie
MORET Benoît
MURATET Henri
PIZZUTO Dario
POITEVIN Christophe
VALETTE Agnès

Commission Transition Environnementale/Mobilité/PCAET
BAREY Didier
BION-HETET Carine
BONNEAU Michel
CATTELAINE Daniel
CAYREL Sylvie
DAVID Annie
DUBOSQ Thierry
FRISON Matthieu
FURON Agnès
GIRARD Claudine
GRANDMOUGIN Sylvie
JOLIBOIS Marie-Emmanuelle
LEMARESQUIER David
LEPOULTIER Mélanie
LUKACS Anne-Sophie
MARIE Aurélien
PIZZUTO Dario

POITEVIN Christophe
RUSSEIL Bruno
TANQUEREL Arnaud

Commission Ressources Humaines
BOUDARD Isabelle
CABON Christine
CHATEL Béatrice
DOS SANTOS Catherine
ISABELLE Philippe
JEAN-PIERRE Françoise
PIOGER Eric
POULET Lydie

Commission Finances
BAREY Didier
DELORME Jean-Marc
DEMOULINS Benoît
DOS SANTOS Catherine
FRANÇOISE Rémi
GAUTIER-LAIR Guillaume
GRANDCOLLOT Jean-Michel
GUCCIARDI Roger
GUERIN-ANGER Aurélie
ISABELLE Gilles

Commission GEMAPI
AVOINE Daniel
BASTIDE Marcel
BATREL Florence
BLET André
CATTELAINE Daniel
COLLET-MORIN Bertrand
COQUEL Christophe
COTIGNY Daniel
DOS SANTOS Catherine
DUVET Christian
FRISON Matthieu
FURON Agnès
GUCCIARDI Roger
ISABELLE Gilles
KERMOAL Bernard
LAPORTE Bruno
LAULHE Philippe
LEFORT Stéphane
LEMIERE Claude
MONTIGNY Mickaël
MORET Benoît
OBLIN Jean
PIZZUTO Dario
POITEVIN Christophe
RAFFIN Nelly
SIMONET Marie-Claude
VALETTE Agnès
VAN ROYE Christophe

Commission Médiathèque Intercommunale
BOUDARD Isabelle
CHATEL Béatrice
LAPORTE Bruno
LEMARESQUIER David
RAFFIN Nelly
SIMONET Marie-Claude
VALETTE Agnès

N° 09

OBJET : Constitution de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Marchés Publics de Bayeux Intercom – Modalités de dépôt des candidatures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **De fixer** ces dernières comme suit :

- Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir ;
- Les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants ;
- Les suppléants ne seront pas nommément affectés à un titulaire ;
- Les listes doivent être déposées ou adressées à la Direction de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques – 4 Place Gauquelin- Despallières – 14 400 BAYEUX, à l'attention du Président, au plus tard le 1^{er} septembre 2020.

N° 10

OBJET : Constitution de la Commission de Délégation de Service Public – Modalités de dépôt des candidatures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **De fixer** ces dernières comme suit :

- Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir ;
- Les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants ;
- Les suppléants ne seront pas nommément affectés à un titulaire ;
- Les listes doivent être déposées ou adressées au plus tard le 1^{er} septembre 2020 à la Direction de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques – 4 Place Gauquelin- Despallières – 14 400 BAYEUX, à l'attention de Monsieur le Président ;

N° 11

OBJET : Election des représentants à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les membres au sein de l'assemblée générale de l'OTI comme il suit :

AUTIN Huguette
BASTIDE Marcel
BERGER Jérôme
CADET Céline
JAMIN Loïc
JEAN-PIERRE Françoise
KERMOAL Bernard
LAPORTE Bruno
LEMARESQUIER David
TIRARD Roland

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les membres du conseil d'administration de l'OTI comme il suit :

AUTIN Huguette
BASTIDE Marcel
BERGER Jérôme
JAMIN Loïc
KERMOAL Bernard
TIRARD Roland

N° 12

OBJET : Syndicat mixte Bessin Urbanisme – Désignation des représentants communautaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants titulaires de Bayeux Intercom au sein du Syndicat mixte Bessin Urbanisme comme il suit :

BION-HETET Carine
CATTELAİN Daniel
DEMOULINS Benoît
DOS SANTOS Catherine
DUBOSQ Thierry

GOMONT Patrick
SIMONET Marie-Claude
TANQUEREL Arnaud

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants suppléants de Bayeux Intercom au sein du Syndicat mixte Bessin Urbanisme comme il suit :

BLET André
BOUST Sylvie
COTIGNY Daniel
ICHMOUKAMETOFF Gérard
LEMIERE Claude
LEPOULTIER Mélanie
RUSSEIL Bruno
VAN ROYE Christophe

N° 13

OBJET : Election de quatre représentants de Bayeux Intercom à la mission locale du Bocage au Bessin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants de Bayeux Intercom à la Mission Locale du Bocage au Bessin comme il suit :

AUTIN Huguette
BAREY Didier
CADET Céline
DOS SANTOS Catherine

N° 14

OBJET : SAIEM de la Ville de Bayeux – Election d'un représentant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** Madame Mélanie LEPOULTIER afin de représenter Bayeux Intercom au sein de la SAIEM de la Ville de Bayeux.

N° 15

OBJET : Election des représentants de la Communauté au SMISMB (Syndicat mixte intercommunal des surplus ménagers du Bessin) dit COLLECTEA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants de Bayeux Intercom au sein de COLLECTEA comme il suit :

BEAUDOUIN François
BLET André
CAPPELEN Guy
COLLET-MORIN Bertrand
DAVID Karl
DOS SANTOS Catherine
ISABELLE Gilles
JAMIN Loïc
LANDELLE Christine
LE LOUARN Joseph
LEMIERE Claude
NICOLAS Grégoire
OBLIN Jean
RENOUF Simone
ROUTIER Nicolas

N° 16

OBJET : Election des représentants au Syndicat Mixte d'adduction d'eau potable de Maisons, Port-en-Bessin-Huppain et Commes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants titulaires de Bayeux Intercom au sein du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Maisons, Port-en-Bessin-Huppain et Commes comme il suit :

AUTIN Huguette
DOUTRESOULLES Michel
PORET Fernand
VINGTROIS Gérard

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants suppléants de Bayeux Intercom au sein du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Maisons, Port-en-Bessin-Huppain et Commes comme il suit :

BIHEL Dominique
CHAUVIN Emilie
MARIE Annie
MORET Benoît

N° 17

OBJET : Election des représentants au Syndicat mixte d'alimentation en eau potable du Vieux Colombier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants titulaires de Bayeux Intercom au sein du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Vieux Colombier comme il suit :

CATOIRE Didier
CATTELAINE Daniel
DELAMARE David
DELOMEZ Xavier
DUBERRY Chantal
QUERU Christelle
RAFFRAY Gilbert
SARRION Thomas

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants suppléants de Bayeux Intercom au sein du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Vieux Colombier comme il suit :

BASSET Pierrick
DELCLEVE Joël
EDET Philippe
GUERET Jean-Claude
GUILBERT Michel
GUILLOUET Catherine
POULAIN Yannick
VANSTEN Emilie

N° 18

OBJET : Election des représentants au Syndicat d'adduction d'eau potable des Trois Cantons.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants de Bayeux Intercom au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Trois Cantons comme il suit :

BERNARD Jean
BRUNEAU Gilles
CARON Michel
DOS SANTOS Catherine
FAUVEL Jackie
MICHEL Gilbert
MONTIGNY Mickaël
POITEVIN Christophe
POITEVIN Nicolas
RICHARD Nathanaël

N° 19

OBJET : Election des représentants au Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Rivières du Bessin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants titulaires de Bayeux Intercom au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Rivières du Bessin comme il suit :

CARON Michel
ROUTIER Nicolas

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants suppléants de Bayeux Intercom au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Rivières du Bessin comme il suit :

OBLIN Jean
RICHARD Nathanaël

N° 20

OBJET : Election des représentants au Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants titulaires de Bayeux Intercom au sein du Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents comme il suit :

BASSET Pierrick
HAMEL Bruno
ICHMOUKAMETOFF Gérard
NEDELEC Nicolas

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants suppléants de Bayeux Intercom au sein du Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents comme il suit :

BERARD Sébastien
COQUEL Christophe
GRANDMOUGIN Sylvie
LE GUILLOIS Yves

N° 21

OBJET : Election des représentants de Bayeux Intercom au sein des Conseils d'administration des collèges et lycées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants de Bayeux Intercom au sein des Conseils d'Administration des collèges et lycées selon comme il suit :

ORGANISMES	Représentants du Conseil Communautaire	
	Titulaire	Suppléant
Collège Charles Létot	Claude LEMIERE	Christine CABON
Collège Alain Chartier	Gilles MOULIN	Nelly RAFFIN
Lycée Polyvalent Arcisse de Caumont	Roger GUCCIARDI	Samuel DUMAS
Lycée Alain Chartier	Bruno LAPORTE	Gilles MOULIN

N° 22

OBJET : Election des représentants au pôle métropolitain Caen Normandie Métropole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants titulaires de Bayeux Intercom au sein du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole comme il suit :

GOMONT Patrick
LEPOULTIER Mélanie

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** les représentants suppléants de Bayeux Intercom au sein du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole comme il suit :

DEMOULINS Benoît
TANQUEREL Arnaud

N° 23

OBJET : Désignation de représentants au sein de la commission consultative dans le domaine de l'énergie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** Madame Huguette AUTIN et Monsieur Jean LEPAULMIER afin de représenter Bayeux Intercom au sein de la commission consultative dans le domaine de l'énergie.

N° 24

OBJET : Désignation de représentants au sein du comité de programmation LEADER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** Madame Céline CADET en tant que titulaire et Monsieur Jérôme BERGER en tant que suppléant afin de représenter Bayeux Intercom au sein du comité de programmation LEADER.

N° 25

OBJET : Election d'un représentant au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Aunay-Bayeux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **désigne** Madame Mélanie LEPOULTIER afin de représenter Bayeux Intercom au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Aunay-Bayeux.

N° 26

OBJET : Application de la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) – Cession des titres de la SAIEM de Bayeux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **De se prononcer** favorablement sur le principe de la fusion avec INOLYA, via le rachat des parts de la SAIEM de Bayeux par INOLYA, afin de répondre aux critères de la loi ELAN ;
- **D'autoriser** l'élu représentant la Communauté de communes de Bayeux Intercom au sein du conseil d'administration de la SAIEM de Bayeux à voter en faveur de la fusion lors du conseil d'administration de la SAIEM qui statuera sur ce point, ainsi qu'en faveur des décisions relatives au processus de fusion entre la SAIEM et INOLYA, et à autoriser la signature des actes y afférents ;
- **D'autoriser** le Président ou les Vice-Présidents à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération, notamment le contrat de cession des actions

Bayeux, le 21 juillet 2020

Par délégation,
La Première Vice-Présidente



Marie-Claude SIMONET